



La progression de primo-créatrices favorisée par le régime de l'auto-entreprise

Au premier semestre 2010, 1 270 Franc-Comtoises ont créé une entreprise. Bien que leur part soit en augmentation, elles représentent encore moins d'un tiers des créateurs d'entreprises en Franche-Comté. Le profil des primo-créatrices montre pourtant que les femmes disposent des mêmes atouts et du même goût d'entreprendre que les hommes.

Les primo-créatrices représentent 82% des créatrices au premier semestre 2010. Leur profil diffère légèrement de celui de leurs homologues masculins. Les femmes s'engagent en moyenne un peu plus tard que les hommes dans l'entrepreneuriat. Elles sont moins souvent au chômage qu'eux mais se lancent plus fréquemment dans la création d'entreprise après une période d'inactivité professionnelle. Elles sont également plus diplômées et un tiers d'entre elles exercent une autre activité rémunérée en parallèle.

Les femmes créatrices sont surreprésentées dans le secteur des services. Les primo-créatrices de moins de 30 ans s'orientent plus particulièrement vers les services aux particuliers, (coiffure-entretien corporel, blanchisserie,...) et les plus âgées vers les activités du domaine de la santé.

Les femmes sollicitent davantage les dispositifs d'accompagnement à la création que leurs homologues masculins. L'entourage personnel et les structures d'aide à la création sont leurs premiers soutiens pour la mise en place de leur projet.

La mise en place du régime de l'auto-entreprise a favorisé la création au féminin. En Franche-Comté, sept femmes sur dix optent pour ce régime qui permet de se lancer à moindre risque dans la création et nécessite un investissement financier d'un montant souvent modeste. Il n'a cependant pas encore permis d'atteindre l'objectif de 40 % d'entreprises créées par les femmes à l'horizon 2017, fixé par la Ministre en charge des droits des femmes dans le cadre du plan national pour promouvoir l'entrepreneuriat au féminin.

Mentions

Insee Franche-Comté - Analyses N° 13
«La progression de primo-créatrices favorisée par le régime de l'auto-entreprise».
est consultable en ligne : www.insee.fr/fc rubrique publications.

Contact



Agnès BOUDAQUIN

Attachée de presse

Insee Franche-Comté

Tél. : 03.81.41.61.78. - Fax : 03.81.41.61.99.

- Mél : agnes.boudaquin@insee.fr